

Principaux chiffres du mois d'août

Météorologie

La période de déficit pluviométrique s'est prolongée en août : 68 mm d'eau tombée, soit 30 mm de moins que la moyenne. Une température moyenne de 19,9° C (de 2,3° C supérieure à la normale), et 259 heures de soleil (33 de plus que la normale) nous confirment que le beau temps a bien été au rendez-vous d'août.

Population résidente

En août, la population résidente du canton a augmenté de 327 personnes et se chiffre à 390 514 à la fin du mois (dont 1 961 saisonniers). Cette hausse résulte d'un solde migratoire (saisonniers compris) positif de 151 personnes (arrivées dans le canton : 1 715, dont 49 saisonniers; départs : 1 564, dont 3 saisonniers) et d'un excédent des naissances (366) sur les décès (190) de 176 personnes.

En une année, la population résidente du canton (sans les saisonniers) s'est accrue de 3 462 personnes (+ 0,9 %), progression démographique davantage due aux résidents étrangers (+ 2 539) qu'à la population d'origine suisse (+ 923).

Marché du travail

A fin août, le nombre de *chômeurs* inscrits à l'Office cantonal de l'emploi s'élève à 15 887 (14 620 chômeurs complets et 1 267 partiellement sans emploi). En un mois, leur nombre a progressé de 426 (+ 377 chômeurs complets; + 49 chômeurs partiels). Le taux de chômage, calculé en pour cent de la population active de 1990, est passé de 7,5 % à fin juillet à 7,7 % à fin août. La moyenne suisse se situe à 4,7 %; Genève précède les cantons de Vaud (7,0 %) et du Jura (6,7 %).

Les heures de travail chômées à la suite de *réductions de l'horaire de travail* se sont élevées à 208 645 en août (- 4,2 % par rapport au mois précédent). Elles ont touché au total 3 139 travailleurs actifs dans 147 entreprises.

Quant aux *places vacantes* annoncées à l'Office cantonal de l'emploi, elles s'élèvent à 586 en août contre 730 en juillet (- 144).

Travailleurs étrangers

Le nombre de travailleurs étrangers (sans les fonctionnaires internationaux) s'élève, à fin août, à 99 648, dont 68 577 travailleurs sous permis B (annuels) et C (établis), 29 167 frontaliers et 1 904 saisonniers. Par rapport à la période correspondante de 1992, l'effectif total est en recul de 3 367 unités (- 3,3 %); toutes les catégories accusent des baisses : - 407 travailleurs résidents (titulaires de permis B et C); - 1 478 saisonniers et - 1 482 frontaliers.

7 octobre 1993

.../..

Construction de logements

La construction de logements neufs s'est assoupiée au mois d'août : 53 logements mis sur le marché (parmi lesquels 2 villas), 13 logements autorisés (en fait, 13 villas) et 130 requêtes déposées (dont 11 villas).

Entre les constructions neuves, les démolitions et les transformations, ce ne sont finalement que 37 logements de plus qu'à fin juillet, ce qui porte le nombre de logements existants dans le canton à 191 633.

Annuellement, c'est le reflux général. De fin août 1992 à fin août 1993, on a construit 1 797 logements (1 975 une année plus tôt). Compte tenu des nouvelles constructions, des transformations et des démolitions, le gain net atteint 1 702 logements (contre 2 061). Les autorisations s'élèvent à 2 322 (2 659 à fin août 1992) et les requêtes à 2 180 (2 946 une année auparavant).

Energie

La consommation totale d'électricité du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en août à 185,6 millions de kWh (soit 1,6 % de moins qu'en août 1992); celle de gaz à 36,6 millions de kWh (soit 6,0 % de moins qu'en 1992), chauffage à distance non compris.

Transports

L'effectif des véhicules immatriculés dans le canton atteignait 255 499 à fin août 1993 (– 29 en un an). A signaler que le nombre de voitures de tourisme (206 816) a diminué par rapport à août 1992 (– 201), de même que celui des véhicules à usage professionnel (camions et remorques, cars et tracteurs), en diminution de 450 unités.

En revanche, le nombre de motos (y compris les motocycles légers) augmente de 643 en un an pour s'établir à 26 689 à fin août 1993.

Tourisme

En juillet, 88 280 hôtes (92 314 en juillet 1992), dont 78 860 en provenance de l'étranger sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 194 504, contre 191 020 en juillet 1992. Quant au taux d'occupation des lits, il s'inscrivait à 45,3 % en juillet 1993, contre 44,2 % en juillet 1992.

Indice genevois des prix à la consommation

En août, l'indice progresse de 0,5 % et s'établit à 100,4 points (taux annuel : 4,6 % contre 3,6 % en août 1992). En septembre, l'indice recule de 0,1 % et s'établit à 100,3 points (taux annuel : 4,3 % contre 3,7 % en septembre 1992).

Poursuites et faillites

En août, 13 339 réquisitions de poursuite ont été déposées à l'Office cantonal des poursuites, contre 14 348 en août 1992. ■